



Les Nouvelles

Volume 16 — numéro 26 – 1er avril 2015

Convention de soutien financier 2015-2018

La Convention de soutien financier 2015-2018, harmonisée pour tous les organismes communautaires en santé et services sociaux financés par le PSOC, sera transmise aux organismes prochainement. C'est ce qu'a annoncé Sylvain Gagnon, sous-ministre associé à la direction générale des services sociaux le **19 mars dernier**. Pour la région de Montréal, le processus de signature pourrait être organisé après la saison estivale, comme le mentionne dans sa lettre le sous-ministre. (JR)

Le FAA, vous connaissez?

Le ministre Barrette a formellement annoncé son intention d'implanter le Financement à l'activité (FAA). Ce qui constitue le troisième volet de son entreprise de réformes en profondeur du réseau de la santé, après les projets de loi 10 et 20. Afin d'informer ses membres ainsi que les différents acteurs du système de santé sur les conséquences possibles du FAA, Médecins québécois pour le régime public (MQRP) organise le **jeudi 9 avril** prochain une conférence sur le sujet. Deux docteurs des universités de McMaster et de Toronto y présenteront les résultats de leur recherche intitulée *Activity-Based Funding and its Impact on Mortality, REadmission, Discharge Destination, Severity of illness, and Volume of Care : A Systematic Review and Meta-Analysis*. Les présentations se feront **en français**. Lieu : Hôpital St-Luc, pavillon Edouard Asselin, 264 René-Lévesque Est, coin Sanguinet. Heure : **18 h 30 à 21 h**. Inscription avant le 6 avril : info@mqrp.qc.ca Votre coordonnatrice y assistera. (JR)

Des intersections à repenser

Dans son article intitulé [*Mort d'une piétonne: des intersections à repenser*](#), paru dans *La Presse* du 31 mars 2015, Daphné Cameron fait le résumé des conclusions du coroner Jean Brochu, qui a enquêté sur la mort d'une femme de 77 ans, restée coincée pendant 45 minutes sous les roues d'un camion. Huguette Bergeron et une amie traversaient la rue à l'intersection des rues Chateaubriand et Bélanger au printemps dernier. Même si

le feu était lorsque les femmes se sont engagées, le feu de circulation est passé au rouge avant qu'elles n'aient eu le temps de terminer de traverser la rue. Elles se sont ainsi retrouvées face au camion. Comme à cette intersection, il n'y a pas de feu pour les piétons, les dames n'avaient aucune idée de combien de temps elles disposaient.

Dans son rapport, le coroner suggère aux arrondissements; l'aménagement de terre-pleins au centre de la rue pour permettre une traversée en deux temps, des feux de circulation suffisamment longs pour permettre à une personne à mobilité réduite de franchir l'intersection, et une ligne d'arrêt suffisamment éloignée du passage piéton pour permettre aux camionneurs d'effectuer un contact visuel avec les piétons.

Pratique illégale de services oculaires

Dans une [lettre](#) publiée dans *Le Devoir*, le **13 mars 2015**, l'Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec, avec la collaboration de plusieurs associations œuvrant auprès des aînés, lance un appel au gouvernement du Québec afin qu'il s'engage à faire respecter les lois professionnelles en matière de soins oculaires.

Un règlement intitulé *Règlement sur les actes qui peuvent être posés par un assistant optométrique*, dont l'adoption avait été écartée par le gouvernement précédent, refait surface. Ce règlement vise à reconnaître légalement le droit, pour des assistants qui ne possèdent que 72 heures de formation, de poser les actes professionnels reliés à l'exécution d'une ordonnance. Les auteurs de la lettre réclament la suspension immédiate du règlement qui met en danger la santé oculaire des clientèles les plus vulnérables. Vous pouvez conseiller le [règlement](#) en ligne.

JE : reportage sur la maltraitance envers les aînés

Dans un endroit très public, deux comédiens, l'un dans le rôle du petit-fils et l'autre dans celui du grand-père, ont simulé une scène d'abus financier. La mise en place d'une caméra cachée a permis de croquer les réactions des témoins de cette tentative d'extorsion assez corsée. Dans le cadre du reportage diffusé le 27 mars 2015 à l'émission *JE*, des experts parlent des réactions à adopter dans ce genre de situation et des ressources offertes. Ce topo, présenté en deux capsules totalisant 15 minutes, est disponible sur le [site de TVA](#).

Une étude prône l'abolissement des rabais aînés

Histoire de savoir ce qui circule comme courants de pensée chez nos voisins ontariens... Selon une étude de l'Institut de recherches en politiques publiques (IRPP), ne plus offrir de réductions pour différents services offerts aux aînés serait un moyen pour les villes de financer d'autres besoins grandissants de leurs résidents aînés. L'étude préconise même de supprimer les réductions sur les taux d'impôt foncier pour les aînés. L'auteur Harry Kitchen, spécialiste des finances municipales, va jusqu'à affirmer que les réductions offertes aux aînés sont inéquitables puisqu'elles ont été établies à une époque où les aînés étaient beaucoup plus pauvres qu'ils le sont actuellement.

L'Étude s'intitule [No Seniors' Specials: Financing Municipal Services in Aging Communities](#) et est disponible dans les deux langues, sur le site de l'IRPP (32 pages).

Quand l'âgisme passe par le nez

Dans son article intitulé *Odeurs et parfums* paru dans l'infolettre le [Gérophare](#) du mois d'avril, André Davignon se questionne sur un grand stéréotype d'âgisme. Selon Monsieur Davignon, la moindre négligence dans un quotidien obligatoire peut entraîner le commentaire suivant : « Il sent le vieux ». Selon l'auteur, cette « odeur de base » parfois présente, même chez les plus rigoureux sur le plan de l'hygiène, serait due aux cellules de surface de la peau. Chez l'adulte actif, ces cellules tombent d'elles-mêmes, alors que chez les aînés, ces cellules ont tendance à rester en place plus longtemps. Après quelque temps, des bactéries peuvent se développer. S'ajoute alors cette « odeur de vieux » à la liste des stéréotypes...

Le MDC, ailleurs au Québec

L'AQDR de Granby a dévoilé, le 3 mars dernier, les résultats d'une vaste opération « client-mystère ». Durant 6 mois, six bénévoles de l'AQDR ont visité incognito des commerçants et des professionnels de la ville de Granby. Suite à cette opération, 80 commerçants se sont vus décerner le titre Ami des Aînés sur près d'une centaine de visites. Cette belle initiative a été possible grâce à une subvention de Nouveaux Horizons.

Offres d'emploi ci-jointes.

Version imprimable ci-jointe.